

DECRET N°001/CMT/PCMT/2021

LE PRESIDENT DU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF SUPREME DES ARMÉES

Vu la Charte de Transition ;

Vu le Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Militaire de Transition
du 20 avril 2021 ;

Vu les nécessités de service ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Les personnalités ci-après sont désignées membres du
Conseil Militaire de Transition. Il s'agit de :

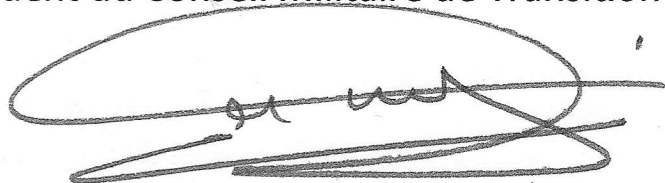
- 1- Général de Corps d'Armées MAHAMAT IDRIS DEBY
- 2- Général de Division DJIMADOUM TIRAINA
- 3- Général de Corps d'Armées BICHARA ISSA DJADALLA
- 4- Général de Corps d'Armée OKI MAHAMAT YAYA DAGACHE
- 5- Général de Corps d'Armées MAHAMAT ISMAIL CHAIBO
- 6- Général de Division SOULEYMAN ABAKAR ADOUM
- 7- Général de Corps d'Armées TAHER ERDA TAIRO
- 8- Général de Brigade AZEM BERMANDOA
- 9- Général de Brigade AMINE AHMAT IDRIS
- 10- Général GAMANE MOKHTAR
- 11- Général de Division SALEH BEN HALIKI

- 12- Général de Corps d'Armées ABAKAR ABDELKERIM DAOUD
- 13- Général de Corps d'Armées AHMAT YOUSOUF
MAHAMAT ITNO
- 14- Général de Corps d'Armées MAHAMAT NOUR
ABDELKERIM
- 15- Général de Brigade GUEILE HEMCHI

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

N'Djamena, le 20 avril 2021

Le Président du Conseil Militaire de Transition

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text of the President of the Military Council of Transition.

Le Général de Corps d'Armées
MAHAMAT IDRIS DEBY